le moment, leur permettant ainsi d'élaborer et de confronter leurs hypothèses sur des bases plus assurées et moins subjectives; il n'est même pas interdit de penser que le débat y gagnerait en sérénité.

Il est impossible, à l'heure actuelle, de dire si ce projet verra le jour, ou s'il restera à l'état de vœu pieux. Quoi qu'il en soit, une certitude demeure : le travail exemplaire de G. Humbert restera une contribution de premier plan aux études sībawayhiennes.

Jean-Patrick GUILLAUME
(Université Paris-3)

Abdelkader MEHIRI, *Naẓarāt fī l-turāṯ l-luġawī al-ʿarabī* (*Recherches sur le patrimoine linguistique arabe*). Dār al-Ġarb al-Islāmī, Beyrouth, 1993. 17 × 23,5 cm, 254 p.
Aʿlām wa āṯār min al-turāṯ al-luġawī al-ʿarabī (*Noms et monuments du patrimoine linguistique arabe*). Dār al-Ǧanūb li l-našr, Tunis, 1993. 13,5 × 21 cm, 165 p.

Le premier grand texte de cet universitaire tunisien, sa thèse soutenue à la Sorbonne puis publiée à Tunis en 1973, *Les théories grammaticales d'Ibn Jinnī*, déjà assurait son autorité et sa notoriété. Il est le premier maître d'une pléiade de linguistes tunisiens talentueux. Certains de ses articles, de ses études, de ses comptes rendus publiés entre 1960 et 1990 sont maintenant regroupés heureusement dans deux ouvrages publiés en Tunisie et au Liban, *Naẓarāt fī l-turāṯ l-luġawī al-ʿarabī* et *Aʿlām wa āṯār min-al-turāṯ al-luġawī al-ʿarabī*.

Recherches sur le patrimoine linguistique arabe, celui de la tradition, essentiellement, mais aussi celui d'aujourd'hui, a une double préface, en arabe de deux pages, en français, d'une page. Ses préfaces déclarent d'abord le « paradoxe » d'un patrimoine d'« une richesse incontestable » et cependant objet de « critiques parfois acerbes », paradoxe forcé par ceux qui étudient la grammaire arabe sans chercher « à en expliciter les présupposés qui, seuls, permettent de se rendre compte qu'on est en face d'un système d'explication dont on ne peut nier la cohérence ».

La première des cinq parties de ce recueil — pages 9-51 — traite d'abord de l'unité de parole et de la phrase (*al-kalima wa l-ǧumla*). L'unité de parole, qui est une unité de nomination, est définie par sa coïncidence avec l'une des formes (*wazn*) répertoriées par les grammairiens arabes. D'évidence, cette définition par un inventaire, sur lequel l'auteur ne s'étend pas, est la seule accessible d'une part hors référent et, d'autre part, faute d'une systématisation rendue impossible par l'évolution de la langue et, au demeurant, toujours restée étrangère aux préoccupations des grammairiens arabes. Cette absence de systématisation est relevée aussitôt par l'auteur, qui rappelle le rôle du *samāʿ*, à côté de la règle, hors règle. Il proposera avec l'article suivant, sur *kalima* dans la tradition grammaticale arabe, une définition de *kalima*, contrainte par les observations précédentes, comme une unité *continue* monosémique ou non. Le troisième article a pour sujet la phrase que la reconnaissance préalable du *ism* et du *fiʿl*, les « parties du discours » de par elles-mêmes signifiantes, ont fait éclater en *ǧumlat ismiyya* et *ǧumlat*

BCAI 13 (1997) A. Mehiri: Naẓarāt fī l-turāṯ al-luġawī l-ʿarabī (Recherches sur le patrimoine linguistique arabe), recensé par A. Roman
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net